

Monsieur le Rapporteur,

Je vous remercie pour ce rapport qui concerne notamment l'évolution des crédits dédiés aux Français de l'étranger et aux affaires consulaires.

Comme vous l'avez bien dit dans ce rapport, la crise que nous avons traversée cette année nous a rappelé que le MEAE était aussi un « ministère de service public ».

Il l'a démontré en mobilisant fortement ses équipes, qu'il s'agisse du Centre de crise et de soutien ou de la DFAE, pour organiser les retours de Français bloqués à l'étranger. Il l'a démontré en mettant en place les mesures de soutien financier que vous avez rappelées aux Français résidant à l'étranger ou en venant au secours du réseau d'établissements scolaires français très impacté par la crise. Il l'a aussi démontré en se mobilisant lors de la tragédie survenue à Beyrouth.

Je me réjouis donc du maintien des effectifs de ce ministère et je rappelle ici l'importance de notre réseau consulaire qui maintient un lien essentiel en cette période avec nos concitoyens qui, rappelons-le, sont environ 3,5 M à vivre à l'étranger selon l'INSEE.

Je salue également de la hausse de la dotation pour les affaires sociales en 2021 sur le programme 151.

Ma question porte ainsi sur ces 2 aspects importants du soutien à nos compatriotes :

- tout d'abord, je voudrais savoir si la crise que nous traversons a amené à redéployer des emplois - notamment d'agents titulaires et d'agents en CDI - dans le réseau de l'administration consulaire. Ce sont en effet les personnels du réseau consulaire, et particulièrement ceux qui sont en charge des aides sociales, qui sont en mesure de rencontrer et d'assister ceux parmi les Français établis à l'étranger qui sont les plus fragilisés. Dans votre rapport, vous précisez que la crise sanitaire traversée ne met toutefois pas fin à l'exercice « Action publique 2022 » qui devait se traduire par la suppression de 416 équivalent temps plein au sein de notre réseau à l'étranger. Pouvez-vous revenir sur les perspectives d'évolution des effectifs des personnels consulaires dont l'importance a été soulignée par cette crise ?
- Concernant les aides sociales, vous avez souligné que le secours occasionnel d'urgence de 50 M EUR mis en place cette année n'a pas été géré de manière suffisamment souple pour répondre aux demandes. Quelle explication vous a-t-on donné à cet égard durant la préparation de ce rapport ? Les reliquats pourront-ils être reportés en 2021 ?

Enfin, vous soulignez dans votre partie consacrée au numérique que les services consulaires ne peuvent se passer de l'humain. J'ai moi-même, au fil de mes déplacements, estimé que les services consulaires pourraient peut-être même venir en aide aux Français résidant à l'étranger les moins à l'aise avec internet dans leurs démarches en ligne de plus en plus nombreuses ; en mettant un ordinateur à leur disposition par exemple ; vous a-t-on déjà parlé de cette possibilité dans le cadre de la préparation de ce rapport ?